UICN | Comité Français

Mise à jour :
Septembre 2015

Etat des lieux synthétique des politiques ou stratégies de préservation de la biodiversité

des régions de France métropolitaine et en outre-mer

Ces dernières années, les évolutions successives du contexte législatif français ont renforcé le rôle et les compétences de l'échelon régional en matière de préservation et de gestion du patrimoine naturel à l'échelle des territoires. De nombreuses régions ont souhaité aller au-delà de l'exercice de ces compétences en se dotant de dispositifs volontaires et engagés visant à préserver la biodiversité, telles que les stratégies régionales pour la biodiversité (SRB).

Afin d'améliorer la connaissance et le déploiement de ce dispositif, l'UICN France a publié en 2011 un état des lieux des stratégies régionales pour la biodiversité accompagné de lignes directrices pour leur élaboration et leur mise en œuvre. Depuis, l'UICN France poursuit sa mobilisation pour suivre et actualiser régulièrement le panorama des stratégies régionales pour la biodiversité. Ainsi, à ce jour, en France métropolitaine 11 régions ont élaboré des SRB en collaboration avec d'autres acteurs locaux (services déconcentrés de l'Etat et établissements publics, autres échelons de collectivités, socio-professionnels, société civile, etc.) contre 6 en 2011. En outre-mer, 2 collectivités sont actuellement dotées de stratégies pour la préservation de la biodiversité.

Ce dispositif, préconisé aux niveaux international et national, contribue par ailleurs à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), ainsi qu'à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). La SNB 2011-2020, qui concrétise l'engagement de la France au titre de la CDB, met en effet l'accent sur la nécessité d'agir ensemble et à tous les niveaux territoriaux, et vise à être mise en œuvre non seulement par l'Etat mais aussi par les collectivités locales et les différents acteurs de la société civile.

Les stratégies régionales pour la biodiversité (SRB) :
des dispositifs volontaires pour « aller plus loin »

Une SRB est une stratégie :

- construite **par et pour l'ensemble des acteurs du territoire régional** (démarche participative, exercice de concertation régionale) ;
- proposant une **vision partagée des enjeux et des objectifs du territoire** en matière de préservation de la biodiversité (diagnostic stratégique du territoire) ;
- définissant un **cadre de référence commun** qui détermine les orientations stratégiques à suivre pour préserver la biodiversité régionale ;
- et mise en œuvre par des **actions opérationnelles** reposant sur l'implication des partenaires volontaires, dans le cadre de leurs propres dispositifs et en fonction de leurs compétences.

Métropole

11 stratégies régionales pour la biodiversité sont en cours de mise en œuvre

RÉGION	INTITULÉ DES DOCUMENTS
SRB première génération (élaborées avant les lois Grenelle)	
AUVERGNE *(2009)*	Diagnostic de la biodiversité en Auvergne et Plan Biodiversité 2010/2020 de la Région Auvergne
BASSE-NORMANDIE *(2007)*	Stratégie de la Région Basse-Normandie pour la biodiversité
BRETAGNE *(2007)*	Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité en Bretagne
ILE-DE-FRANCE *(2003, 2007, 2013)*	Charte régionale de la biodiversité (2003, 2013) Stratégie régionale pour la biodiversité en Ile-de-France (2007, 2013)
LANGUEDOC-ROUSSILLON *(2008)*	Stratégie régionale pour la biodiversité de la Région Languedoc-Roussillon
PICARDIE *(2008)*	Schéma régional du patrimoine naturel et Stratégie régionale pour le patrimoine naturel de Picardie
SRB deuxième génération (élaborées après les lois Grenelle)	
BOURGOGNE *(2014)*	Stratégie régionale pour la biodiversité
CENTRE *(2011)*	Stratégie régionale pour la biodiversité
CHAMPAGNE- ARDENNE *(2012)*	Charte de la Biodiversité en Champagne-Ardenne
NORD-PAS-DE-CALAIS *(2013)*	La stratégie régionale pour la biodiversité, ancrée dans la Trame Verte et Bleue
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR *(2014)*	Stratégie globale pour la biodiversité

11 régions ne possèdent pas de SRB mais une politique du Conseil régional en faveur de la biodiversité

RÉGION	INTITULÉ DES DOCUMENTS
AQUITAINE	Politique régionale du patrimoine naturel
ALSACE	Plan régional en faveur de la biodiversité
CORSE	Politique de la Collectivité Territoriale de Corse en faveur de la biodiversité
FRANCHE-COMTÉ	Politique régionale en faveur de la protection de la biodiversité
HAUTE-NORMANDIE	Politique régionale de préservation de la biodiversité et de maitrise des risques naturels
LIMOUSIN	Politique régionale en faveur du patrimoine naturel
LORRAINE	Politique régionale en faveur de la biodiversité
MIDI-PYRÉNÉES	Politique régionale en faveur de la biodiversité *Nota : Il existe une stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité. Le périmètre de cette stratégie territoriale pour la biodiversité ne correspond toutefois pas au territoire administratif régional. Ce dispositif est donc un cas particulier.*
PAYS DE LA LOIRE	Politique régionale en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel d'intérêt régional
POITOU-CHARENTES	Programme en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité, dans le cadre de la politique Régionale en faveur de la préservation de l'environnement.
RHÔNE-ALPES	Politique régionale en faveur du patrimoine naturel et des réserves naturelles régionales

Outre-mer

2 stratégies pour la biodiversité sont en cours de mise en œuvre :

COLLECTIVITÉS CONCERNÉES	INTITULÉ DES DOCUMENTS
MAYOTTE *(2013)*	Stratégie biodiversité pour le développement durable de Mayotte (2013 – 2020)
LA RÉUNION *(2014)*	Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (2013-2020)

2 stratégies pour la biodiversité sont en cours d'élaboration :

La Martinique et la Guadeloupe sont en train d'élaborer leur SRB avec des stades d'avancement différents.

2 stratégies pour la biodiversité sont en cours de préparation :

Pour élaborer sa future SRB, la Guyane s'appuiera sur le profil d'écosystèmes et la stratégie BEST* en cours d'élaboration.

La Polynésie française vient de publier son état de l'environnement. Elle poursuivra le travail par l'élaboration d'une stratégie pour la biodiversité qui s'appuiera sur le profil d'écosystèmes et la stratégie BEST en cours d'élaboration.

* L'initiative européenne BEST, régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer européens (PTOM), a pour objectif de soutenir la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques, ainsi qu'une approche à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique basée sur les écosystèmes dans les outre-mer européens. Actuellement en troisième phase de mise en œuvre (BEST III), cette stratégie d'action se base notamment sur la connaissance scientifique. Ainsi pour chaque région, BEST III développe un profil d'écosystèmes, outil reconnu pour orienter efficacement les efforts de conservation et leur financement sur le long terme.

Références

• UICN France, 2011. Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies régionales pour la biodiversité en France métropolitaine. Paris. 8 p. (également disponible en anglais et en espagnol).

• UICN France, 2011. Quelles stratégies régionales pour la biodiversité en France métropolitaine ? Paris. 116 p.

• UICN France, 2011. Quelles stratégies régionales pour la biodiversité en France métropolitaine ? Monographies des 6 stratégies régionales pour la biodiversité analysées. Paris. 124 p.

Contacts

Comité français de l'UICN

• Florence Clap, Chargée de programme « politiques de la biodiversité »
florence.clap@uicn.fr / Tél : 01 44 05 73 69

• Valérie Moral, Chargée de mission « collectivités territoriales et biodiversité »
valerie.moral@uicn.fr / Tél : 01 44 05 73 26

Comité français de l'UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics, 41 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts, réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques.

Il s'est fixé deux missions principales : répondre aux enjeux de la biodiversité et valoriser l'expertise française au niveau international. Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plate-forme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, associant également les entreprises et les collectivités locales.

UICN | Comité Français

Comité français de l'UICN

Musée de l'Homme
17, place du Trocadéro
75016 Paris

Tel : +33 1 47 07 78 58
Fax : +33 1 47 07 71 78
e-mail : uicn@uicn.fr
www.uicn.fr

Crédits photographiques *(de gauche à droite)* **:** *couverture* Florence Clap, Isabelle Gloaguen-Le Han, Mario Klesczewski CEN L-R | *page 2* David Michelin, Isabelle Gloaguen-Le Han, Sophie Coste, Thierry Rigaux, Mohand Acherar CEN L-R, Audrey Muratet | *page 3* Johannes Chambon, Francois Lepage, Tanguy Nicolas, Johannes Chambon | *quatrième de couverture* Thomas Gendre CEN L-R, Audrey Muratet.
Conception & Création : Caroline Rampon - caroline.rampon.infographiste@gmail.com